FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

WOOD WYANT

QUAT-3

Section 1. Identification

Identificateur de produit: QUAT-3Code du produit: 09-12485Autres moyens: Non disponible.

d'identification

.. ..

Type de produit : Liquide.

Utilisations pertinentes identifiées de la substance ou du mélange et utilisations non recommandées

Applications industrielles: Désinfectant.

La fiche de données de sécurité est fournie à titre informatif seulement. Ce produit n'est pas règlementé SIMDUT. Ce produit est règlementé par la loi sur les aliments et les drogues. DIN 02518775.

Utiliser ce produit seulement selon les directives d'utilisation. Lire l'étiquette avant d'utiliser.

Données relatives au fournisseur

: Wood Wyant Canada Inc. Une filiale du Groupe Sani-Marc

42, rue de l'Artisan Victoriaville. Québec

G6P 7E3 1-819-758-1541

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence (indiquer les heures de service)

: 1-800-361-7691 (8h à 17h lundi au jeudi) (8h à 16h vendredi)

Section 2. Identification des dangers

Classement de la substance ou du mélange LIQUIDES INFLAMMABLES - Catégorie 4
 TOXICITÉ AIGUË (orale) - Catégorie 4
 CORROSION CUTANÉE - Catégorie 1
 LÉSIONS OCULAIRES GRAVES - Catégorie 1

Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger





Mention d'avertissement

: Danger

Mentions de danger : H227 - Liquide combustible.

H302 - Nocif en cas d'ingestion.

H314 - Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence

Prévention

: P280 - Porter des gants de protection: < 1 heure (temps de protection): gants étanches et résistants aux produits chimiques . Porter des vêtements de protection. Porter une protection oculaire ou faciale: Recommandé: Lunettes de sécurité. P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des

flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P264 - Se laver soigneusement après manipulation.

Date d'édition/Date de révision: 2024-04-10Date de publication: 2024-04-10Version: 0.031/13

Section 2. Identification des dangers

Intervention

: P304 + P340, P310 - EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. P301 + P310, P330, P331 - EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un

CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. P303 + P361 + P353, P310 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. P363 - Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

P305 + P351 + P338, P310 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Stockage Élimination : P405 - Garder sous clef ou sous surveillance.

: P501 - Éliminer le contenu et le récipient conformément à toutes les réglementations locales, régionales, nationales et internationales.

Éléments d'une étiquette complémentaire

 Pourcentage du mélange consistant en des ingrédients de toxicité orale aiguë inconnue : 2.8 %

Section 3. Composition/information sur les ingrédients

Substance/préparation

Autres moyens d'identification

: Mélange

: Non disponible.

Nom des ingrédients	% (p/p)	Numéro CAS	
Chlorure d'alkyl(C12-C16) diméthylbenzylammonium	5 - 10	68424-85-1	
chlorure de décyldiméthyloctylammonium	5 - 10	32426-11-2	
Alcools en C9-11 éthoxylés	5 - 10	68439-46-3	
Chlorure de N,N-didécyl N,N-diméthyl ammonium	1 - 5	7173-51-5	
Alcool éthylique	1 - 5	64-17-5	
EDTA tétrasodique	1 - 5	64-02-8	
Silicic acid (H2SiO3), disodium salt, pentahydrate	1 - 5	10213-79-3	

Les plages de concentration indiquées ci-dessus pour les ingrédients dangereux sont des plages prescrites. Les concentrations réelles ou les plages de concentration réelles sont retenues en tant que secret industriel.

Le produit ne contient aucun autre ingrédient exigeant une déclaration dans cette section, selon les connaissances actuelles du fournisseur et les concentrations de classification en vigueur.

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

Section 4. Premiers soins

Description des premiers soins nécessaires

Contact avec les yeux

: En cas de contact avec les yeux, rincer avec de l'eau. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuer à rincer. Si l'irritation persiste, consulter un médecin. Les brûlures chimiques doivent être traitées rapidement par un médecin. Consulter un médecin en cas de formation d'ampoules ou de boursouflures ou si les rougeurs persistent.

Inhalation

: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. Consulter un médecin si les effets nocifs persistent ou sont graves. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air.

Contact avec la peau

: Rincer avec de l'eau. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de réutiliser. Les brûlures chimiques doivent être traitées rapidement par un médecin. Consulter un médecin en cas de formation d'ampoules ou de boursouflures ou si les rougeurs persistent.

Date d'édition/Date de révision: 2024-04-10Date de publication: 2024-04-10Version: 0.032/13

Section 4. Premiers soins

Ingestion

: Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Les brûlures chimiques doivent être traitées rapidement par un médecin. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent. Obtenez des soins médicaux si vous vous sentez mal.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeux

: Peut provoquer des brûlures aux yeux

Inhalation

: L'inhalation de vapeurs ou bruine peut causer l'irritation des voies respiratoires.

Contact avec la peau

: Peut causer des brulures cutanées

Ingestion

: Nocif en cas d'ingestion. Peut causer des brûlures à la bouche, à la gorge et à

l'estomac.

Signes/symptômes de surexposition

Contact avec les yeux

: Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

douleur larmoiement rougeur

Inhalation

: Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

irritation des voies respiratoires

Contact avec la peau

Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

douleur ou irritation

rougeur

la formation d'ampoules peut éventuellement apparaître

Ingestion

: Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

douleurs stomacales nausées ou vomissements

migraine diarrhée

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Note au médecin traitant

: Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en traitement de poison immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.

Traitements particuliers

: Pas de traitement particulier.

Protection des sauveteurs

: Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants.

Voir Information toxicologique (section 11)

Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction

Agents extincteurs appropriés

: Utiliser des poudres chimiques sèches, du CO2, de l'eau vaporisée (brouillard) ou de la mousse.

Agents extincteurs inappropriés

: NE PAS utiliser de jet d'eau.

Dangers spécifiques du

produit

: Liquide combustible. Si ce produit est chauffé ou se trouve au contact du feu, une augmentation de pression se produit et le conteneur peut éclater, avec un risque d'explosion ultérieure. Les écoulements dans les égouts peuvent créer des risques de feu ou d'explosion.

Date d'édition/Date de révision : 2024-04-10 Date de publication : 2024-04-10 Version: 0.03 précédente

Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Produit de décomposition thermique dangereux

: Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes:

dioxyde de carbone monoxyde de carbone oxydes d'azote composés halogénés oxyde/oxydes de métal

Mesures spéciales de protection pour les pompiers

En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Déplacer les contenants hors de la zone embrasée si cela ne présente aucun risque. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec un jet d'eau pulvérisée.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

: Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Pour le personnel non affecté aux urgences

: Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Éteindre toutes les sources d'inflammation. La zone de danger doit être exempte de cigarettes ou flammes. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Porter un équipement de protection individuelle approprié.

Intervenants en cas d'urgence

: Si des vêtements spécialisés sont requis pour traiter un déversement, prendre note de tout renseignement sur les matériaux appropriés ou non. Consultez également les renseignements sous « Pour le personnel non affecté aux urgences ».

Protection oculaire/ faciale

Les expositions prolongées ou intenses peuvent nécessiter de porter un écran facial ou des lunettes de protection anti-éclaboussures. Il est minimallement suggéré de porter des lunettes de sécurité lors de l'utilisation ou la manipulation de ce produit.
Il est suggéré de porter des gants résistants aux produits chimiques lors de

Protection du corps

Autre protection pour

Protection des mains

Aucun vêtement de protection spécial n'est requis.

l'utilisation ou la manipulation de ce produit.

Autre protection pour la peau

: Il faut sélectionner des chaussures appropriées et toute autre mesure appropriée de protection de la peau en fonction de la tâche en cours et des risques en cause et cette sélection doit être approuvée par un spécialiste avant de manipuler ce produit.

Protection respiratoire

: Aucun équipement de protection spécifique requis dans les conditions normales d'utilisation.

Précautions environnementales

: Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air).

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Petit déversement

: Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les contenants (ou récipients) de la zone de déversement Utiliser des outils à l'épreuve des étincelles et du matériel à l'épreuve des explosions. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.

Date d'édition/Date de révision : 2024-04-10 Date de publication : 2024-04-10 Version : 0.03 4/13 précédente

Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Grand déversement

: Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les contenants (ou récipients) de la zone de déversement Utiliser des outils à l'épreuve des étincelles et du matériel à l'épreuve des explosions. S'approcher des émanations dans la même direction que le vent. Empêcher la pénétration dans les égoûts, les cours d'eau, les sous-sol ou les zones confinées. Éliminer les déversements dans une station de traitement des effluents ou procéder de la façon suivante. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir Section 13). Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Le matériel absorbant contaminé peut poser le même danger que le produit déversé. Nota : Voir Section 1 pour de l'information relative aux urgences et voir Section 13 pour l'élimination des déchets.

Section 7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Mesures de protection

: Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Ne pas ingérer. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Ne pas pénétrer dans les lieux d'entreposage et dans un espace clos à moins qu'il y ait une ventilation adéquate. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles, de la flamme nue, ou de toute autre source d'inflammation. Utiliser un équipement électrique (de ventilation, d'éclairage et de manipulation) antiexplosion. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Tenir à l'écart des acides. Les contenants (ou récipients) vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce contenant (ou récipient).

Conseils sur l'hygiène générale au travail

: Il devrait être interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant de pénétrer dans des aires de repas. Consulter la Section 8 pour d'autres renseignements sur les mesures d'hygiène.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans un endroit isolé et approuvé. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Séparer des acides. Séparer des matières comburantes. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des contenants (ou récipients) non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Garder hors de la portée des enfants. Entreposer à l'écart des substances incompatibles;

Réactif ou incompatible avec les matières suivantes : matières oxydantes

Réactif ou incompatible avec les acides.

Section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Date d'édition/Date de révision : 2024-04-10 Date de publication : 2024-04-10 Version : 0.03 5/13 précédente

Section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Nom des ingrédients	Limites d'exposition
Alcool éthylique	CA Alberta Provincial (Canada, 6/2018). 8 hrs OEL: 1000 ppm 8 heures. 8 hrs OEL: 1880 mg/m³ 8 heures. CA British Columbia Provincial (Canada, 6/2022). STEL: 1000 ppm 15 minutes. CA Ontario Provincial (Canada, 6/2019). STEL: 1000 ppm 15 minutes. CA Saskatchewan Provincial (Canada, 7/2013). STEL: 1250 ppm 15 minutes. TWA: 1000 ppm 8 heures. CA Québec Provincial (Canada, 6/2022). VECD: 1000 ppm 15 minutes.

Contrôles d'ingénierie appropriés

: Pour les utilisations manufacturières ou industrielles il peut être pertinent de: Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés afin de maintenir le seuil d'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air inférieur aux limites recommandées ou légales. Les mesures d'ingénierie doivent aussi maintenir les concentrations en gaz, en vapeur ou en poussière en dessous de tout seuil minimal d'explosion. Utiliser de l'équipement de ventilation antidéflagrant.

Contrôle de l'action des agents d'environnement

: Il importe de tester les émissions provenant des systèmes d'aération et du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

Mesures de protection individuelle

Mesures d'hygiène

: Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé. Utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

Protection oculaire/faciale

: Les expositions prolongées ou intenses peuvent nécessiter de porter un écran facial ou des lunettes de protection anti-éclaboussures. Il est minimallement suggéré de porter des lunettes de sécurité lors de l'utilisation ou la manipulation de ce produit.

Protection de la peau

Protection des mains

 Il est suggéré de porter des gants résistants aux produits chimiques lors de l'utilisation ou la manipulation de ce produit.

Protection du corps

: Aucun vêtement de protection spécial n'est requis.

Autre protection pour la peau

: Il faut sélectionner des chaussures appropriées et toute autre mesure appropriée de protection de la peau en fonction de la tâche en cours et des risques en cause et cette sélection doit être approuvée par un spécialiste avant de manipuler ce produit.

Protection respiratoire

 Aucun équipement de protection spécifique requis dans les conditions normales d'utilisation.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

Toutes les propriétés sont mesurées à température et pression standard, sauf indication contraire.

Apparence

État physique: Liquide. [Liquide limpide]Couleur: Incolore. [Transparent]Odeur: Caractéristique.

Date d'édition/Date de révision: 2024-04-10Date de publication: 2024-04-10Version: 0.036/13

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

Seuil olfactif : Non disponible.

pH 12.5

Point de fusion et point de

congélation

: Non disponible.

Point d'ébullition, point d'ébullition initial et plage

d'ébullition

: Non disponible.

Point d'éclair : Vase clos: 62.5°C (144.5°F) [ASTM D 93]

Taux d'évaporation : Non disponible. Inflammabilité Non disponible. Limite supérieure/inférieure

d'inflammabilité ou

d'explosivité

: Non disponible.

Tension de vapeur :	Pression de vapeur à 20 °C			Pression	on de vap	eur à 50 °C	
	Nom des ingrédients	mm Hg	kPa	Méthode	mm Hg	kPa	Méthode
	Alcool éthylique	42.94865	5.7				
	EDTA 444ma a a di auca		_				

Densité de vapeur relative

Densité relative

: Non disponible.

Solubilité

Non disponible.

Solubilité dans l'eau Coefficient de partage n-

Non disponible. : Non applicable.

1

octanol/eau

Température d'auto-

inflammation

Nom des ingrédients	°C	°F	Méthode
EDTA tétrasodique	>200	>392	
Alcool éthylique	455	851	DIN 51794

Température de décomposition

: Non disponible.

Viscosité Temps d'écoulement : Non disponible. : Non disponible.

(ISO 2431)

Caractéristiques des particules

Taille médiane des

: Non applicable.

particules

Section 10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses ingrédients.

Stabilité chimique

: Le produit est stable.

Risque de réactions dangereuses

: Peut provoquer une réaction exothermique en présence d'acides.

Conditions à éviter

Éliminer toutes les sources possibles d'inflammation (étincelles ou flammes). Ne pas pressuriser, couper, souder, braser, perforer, meuler les contenants ni les exposer à la chaleur ou à une source d'inflammation.

Date d'édition/Date de révision Date de publication : 2024-04-10 : 2024-04-10 Version: 0.03

Section 10. Stabilité et réactivité

Matériaux incompatibles

: Réactif ou incompatible avec les matières suivantes :

matières oxydantes

Réactif ou incompatible avec les acides.

Produits de décomposition dangereux

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de

décomposition dangereux ne devrait apparaître.

Section 11. Données toxicologiques

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
Chlorure d'alkyl(C12-C16) diméthylbenzylammonium	DL50 Orale	Rat	426 mg/kg	-
Alcools en C9-11 éthoxylés	DL50 Orale	Rat	1378 mg/kg	-
Chlorure de N,N-didécyl N, N-diméthyl ammonium	DL50 Orale	Rat	84 mg/kg	-
Alcool éthylique	CL50 Inhalation Vapeur	Rat	124700 mg/m ³	4 heures
	DL50 Cutané	Lapin	>20000 mg/kg	-
	DL50 Orale	Rat	7 g/kg	-
EDTA tétrasodique	DL50 Cutané	Lapin	>5000 mg/kg	-
	DL50 Orale	Rat	10 g/kg	-
Silicic acid (H2SiO3),	DL50 Cutané	Rat	>5000 mg/kg	-
disodium salt, pentahydrate				
	DL50 Orale	Rat	847 mg/kg	-
	DL50 Orale	Rat	1152 mg/kg	-

Irritation/Corrosion

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Potentiel	Exposition	Observation
Chlorure d'alkyl(C12-C16) diméthylbenzylammonium	Peau - Hautement irritant	Lapin	-	25 mg	-
Chlorure de N,N-didécyl N, N-diméthyl ammonium	Peau - Hautement irritant	Lapin	-	500 mg	-
Alcool éthylique	Yeux - Léger irritant	Lapin	-	24 heures 500 mg	-
	Yeux - Modérément irritant	Lapin	-	0.06666667 minutes 100	-
	Yeux - Modérément irritant	· .	-	mg 100 uL	-
	Yeux - Hautement irritant Peau - Léger irritant	Lapin Lapin	-	500 mg 400 mg	-
	Peau - Modérément irritant		-	24 heures 20 mg	-
EDTA tétrasodique	Yeux - Modérément irritant	Lapin	-	24 heures 100 mg	-
	Peau - Modérément irritant	Lapin	-	24 heures 500 mg	-

Sensibilisation

Non disponible.

Mutagénicité

Non disponible.

Cancérogénicité

Non disponible.

Toxicité pour la reproduction

Date d'édition/Date de révision: 2024-04-10Date de publication précédente: 2024-04-10Version précédente: 0.038/13

Section 11. Données toxicologiques

Non disponible.

<u>Tératogénicité</u>

Non disponible.

Toxicité systémique pour certains organes cibles - exposition unique -

Non disponible.

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées -

Non disponible.

Risque d'absorption par aspiration

Non disponible.

Renseignements sur les

voies d'exposition

probables

: Voies d'entrée probables : Orale, Cutané, Inhalation, Yeux.

Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeux : Peut provoquer des brûlures aux yeux

Inhalation : L'inhalation de vapeurs ou bruine peut causer l'irritation des voies respiratoires.

Contact avec la peau : Peut causer des brulures cutanées

Ingestion : Nocif en cas d'ingestion. Peut causer des brûlures à la bouche, à la gorge et à

l'estomac.

Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Contact avec les yeux : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

douleur larmoiement rougeur

Inhalation : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

irritation des voies respiratoires

toux

Contact avec la peau : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

douleur ou irritation

rougeur

la formation d'ampoules peut éventuellement apparaître

Ingestion : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

douleurs stomacales nausées ou vomissements

migraine diarrhée

Effets différés et immédiats ainsi que les effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme

Exposition de courte durée

Effets immédiats

: Non disponible.

possibles

Effets différés possibles : Non disponible.

Exposition de longue durée

Effets immédiats : Non disponible.

possibles

Effets différés possibles : Non disponible.

Effets chroniques potentiels sur la santé

Non disponible.

Généralités : Aucun effet important ou danger critique connu.

Date d'édition/Date de révision : 2024-04-10 Date de publication : 2024-04-10 Version : 0.03 9/13

Section 11. Données toxicologiques

Cancérogénicité Mutagénicité Toxicité pour la reproduction : Aucun effet important ou danger critique connu.

: Aucun effet important ou danger critique connu.

: Aucun effet important ou danger critique connu.

Valeurs numériques de toxicité

Estimations de la toxicité aiguë

Nom du produit ou de l'ingrédient	Orale (mg/ kg)	Cutané (mg/kg)	Inhalation (gaz) (ppm)	Inhalation (vapeurs) (mg/l)	Inhalation (poussières et brouillards) (mg/l)
QUAT-3	1115.2	N/A	N/A	N/A	N/A
Chlorure d'alkyl(C12-C16) diméthylbenzylammonium	426	N/A	N/A	N/A	N/A
chlorure de décyldiméthyloctylammonium	500	N/A	N/A	N/A	N/A
Alcools en C9-11 éthoxylés	1378	N/A	N/A	N/A	N/A
Chlorure de N,N-didécyl N,N-diméthyl ammonium	84	N/A	N/A	N/A	N/A
Alcool éthylique	7000	N/A	N/A	124.7	N/A
EDTA tétrasodique	500	N/A	N/A	N/A	N/A

Section 12. Données écologiques

Toxicité

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Exposition
Chlorure d'alkyl(C12-C16) diméthylbenzylammonium	Aiguë CE50 37 ppb Eau douce	Daphnie - <i>Daphnia magna</i>	48 heures
	Aiguë CL50 64 ppb Eau douce	Poisson - Oncorhynchus mykiss	96 heures
	Chronique NOEC 4.15 ppb Eau douce	Daphnie - Daphnia magna	21 jours
	Chronique NOEC 32.2 ppb	Poisson - Pimephales promelas	34 jours
chlorure de décyldiméthyloctylammonium	Aiguë CE50 0.0285 mg/l Eau douce	Daphnie - <i>Daphnia magna</i> - Néonate	48 heures
Alcools en C9-11 éthoxylés	Aiguë CE50 5.36 mg/l Eau douce	Crustacés - Ceriodaphnia dubia - Néonate	48 heures
	Aiguë CE50 2686 μg/l Eau douce	Daphnie - <i>Daphnia magna</i> - Néonate	48 heures
	Aiguë CL50 8500 μg/l Eau douce	Poisson - Pimephales promelas	96 heures
Chlorure de N,N-didécyl N,N-diméthyl ammonium	Aiguë CE50 110 μg/l Eau douce	Algues - Chlorella pyrenoidosa - Phase de croissance exponentielle	72 heures
	Aiguë CE50 110 μg/l Eau douce	Algues - Chlorella pyrenoidosa - Phase de croissance exponentielle	96 heures
	Aiguë CE50 18 ppb Eau douce	Daphnie - <i>Daphnia magna</i>	48 heures
	Aiguë CL50 39 μg/l Eau de mer	Crustacés - <i>Americamysis bahia</i> - Juvénile (jeune à l'envol, larve de poisson, porcelet sevré)	48 heures
	Aiguë CL50 0.01 μg/l Eau douce	Poisson - Acipenser transmontanus - Larve	96 heures
	Chronique NOEC 5.4 ul/L Eau de mer	Algues - <i>Tetraselmis suecica</i> - Phase de croissance exponentielle	3 jours
	Chronique NOEC 125 µg/l Eau douce	Daphnie - <i>Daphnia magna</i>	21 jours
Alcool éthylique	Aiguë CE50 17.921 mg/l Eau de mer	Algues - Ulva pertusa	96 heures
	Aiguë CE50 2000 μg/l Eau douce	Daphnie - <i>Daphnia magna</i>	48 heures
	Aiguë CL50 25500 μg/l Eau de mer	Crustacés - Artemia franciscana	48 heures

Date d'édition/Date de révision: 2024-04-10Date de publication précédente: 2024-04-10Version : 0.0310/13

Section 12. Données écologiques

		- Larve	
	Aiguë CL50 42000 μg/l Eau douce	Poisson - Oncorhynchus mykiss	4 jours
	Chronique NOEC 4.995 mg/l Eau de	Algues - <i>Ulva pertusa</i>	96 heures
	mer		
	Chronique NOEC 100 ul/L Eau douce	Daphnie - <i>Daphnia magna</i> -	21 jours
		Néonate	
	Chronique NOEC 0.375 ul/L Eau douce	Poisson - <i>Gambusia holbrooki</i> -	12
		Larve	semaines
EDTA tétrasodique	Aiguë CL50 486000 μg/l Eau douce	Poisson - <i>Lepomis macrochirus</i>	96 heures

Persistance et dégradation

Non disponible.

Potentiel de bioaccumulation

Nom du produit ou de l'ingrédient	LogKoe	FBC	Potentiel
Alcools en C9-11 éthoxylés	-	237	Faible
Alcool éthylique	-0.35	-	Faible
EDTA tétrasodique	5.01	1.8	Faible

Mobilité dans le sol

Coefficient de répartition sol/eau (Koc)

: Non disponible.

Autres effets nocifs

: Aucun effet important ou danger critique connu.

Section 13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination

: Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que c'est possible. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les co-produits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes. L'emballage des déchets doit être recyclé. L'incinération ou l'enfouissement sanitaire ne doivent être considérés que lorsque le recyclage n'est pas possible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage. Il faut prendre des précautions lors de la manipulation de contenants vides qui n'ont pas été nettoyés ou rincés. Les contenants vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Les vapeurs du résidu du produit peuvent créer une atmosphère très inflammable ou explosive à l'intérieur du contenant. Ne pas couper, souder ou meuler des contenants usagés à moins qu'ils n'aient été nettoyés à fond intérieurement. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

Section 14. Informations relatives au transport

Numéro ONU	Désignation officielle de transport de l'ONU	Classe de danger relative au transport	Groupe d'emballage	Dangers environnementaux

Date d'édition/Date de révision : 2024-04-10 Date de publication : 2024-04-10 Version : 0.03 11/13 précédente

QUAT-3 Section 14. Informations relatives au transport UN1903 Classification Liquide corrosif Non. pour le TMD désinfectant (composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12-16 diméthyles, chlorures)

Autres informations

Classification pour le TMD : Produit classé conformément aux sections suivantes de Transport des

marchandises dangereuses Règlements. 2.40-2.42 (Classe 8).

Protections spéciales pour

l'utilisateur

: Transport dans les locaux de l'utilisateur : toujours transporter dans des conteneurs fermés qui sont droits et sûrs. Assurez-vous que les personnes qui transportent le produit savent ce qu'il faut faire en cas d'accident ou de déversement.

Transport en vrac aux termes des instruments IMO : Non disponible.

Section 15. Informations sur la réglementation

Listes canadiennes

INRP canadien

: Les composants suivants sont répertoriés: ammoniac (total); ammoniac (total);

ammoniac (total); ammoniac (total); ethanol

Substances toxiques au sens de la LCPE (Loi canadienne sur la protection de l'environnement)

: Aucun des composants n'est répertorié.

Réglementations Internationales

Liste des substances chimiques des tableaux I, II et III de la Convention sur les armes chimiques

Non inscrit.

Protocole de Montréal

Non inscrit.

Convention de Stockholm relative aux polluants organiques persistants

Non inscrit.

Convention de Rotterdam sur le consentement préalable donné en connaissance de cause (PIC)

Non inscrit.

Protocole d'Aarhus de la CEE-ONU relatif aux POP et aux métaux lourds

Non inscrit.

Liste d'inventaire

Canada : Tous les composants sont répertoriés ou exclus. États-Unis : Tous les composants sont actifs ou exemptés.

Section 16. Autres informations

Historique

Date d'impression : 2024-04-10 Date d'édition/Date de 2024-04-10

révision

Date de publication

précédente

: 2024-04-10

Version : 0.03

Date d'édition/Date de révision : 2024-04-10 Date de publication : 2024-04-10 Version: 0.03 12/13

Section 16. Autres informations

Légende des abréviations

: ETA = Estimation de la toxicité aiguë

FBC = Facteur de bioconcentration

SGH = Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques

RPD = Règlement sur les produits dangereux IATA = Association international du transport aérien

CVI = conteneurs en vrac intermédiaires

code IMDG = code maritime international des marchandises dangereuses

LogKoe = coefficient de partage octanol/eau

MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires de 1973, telle que modifiée par le Protocole de 1978. ("MARPOL" = pollution maritime)

N/A = Non disponible

SGG = Groupe de séparation

NU = Nations Unies

Procédure utilisée pour préparer la classification

Classification	Justification
LIQUIDES INFLAMMABLES - Catégorie 4	Sur la base de données d'essais
TOXICITÉ AIGUË (orale) - Catégorie 4 CORROSION CUTANÉE - Catégorie 1	Méthode de calcul Sur la base de données d'essais
LÉSIONS OCULAIRES GRAVES - Catégorie 1	Sur la base de données d'essais

Références : Non disponible.

Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.

Date d'édition/Date de révision : 2024-04-10 Date de publication : 2024-04-10 Version : 0.03 13/13